



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE VALENCIENNES

**SERVICE**  
**Finances**

**DELIBERATION**  
**2023/n°83**

**Nombre de Conseillers : 33**

**En exercice : 33**

**Présents : 23**

**Votants : 31**

DATE D'AFFICHAGE  
1<sup>er</sup> décembre 2023

DATE DE CONVOCATION  
29 novembre 2023

**OBJET:**

**Décision modificative n° 3 du  
budget communal 2023**

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le 14/12/2023

ID : 059-215901125-20231207-D83\_2023-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept décembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**PRESIDENCE de** : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

**Etaient présents** : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques, M. MUSY Frédéric

**Conseillers ayant donné procuration** :

Mme GILBERT Stéphanie procuration M. LEMAIRE Pascal

M. DRUESNE Patrick procuration M. RICHEZ Régis

Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle

M. BIGAILLON Laurent procuration M. BROGNIET Patrick

Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain

M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration Mme LUDOVISI Brigitte

Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick

M. JEZEK Christophe procuration Mme DUHAMEL Sylvia

**Absents excusés** : M. BECOURT Julien

**Absents** : Mme DYTRYCH Anne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311 – 1 à 3, L2313 – 1 et suivants,

Vu la délibération n°88 du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2022 approuvant le Budget Primitif communal 2023,

Vu la délibération n° 14 du Conseil Municipal en date du 30 mars 2023 approuvant la décision modificative n°1 du budget communal 2023,

Vu la délibération n° 45 du Conseil Municipal en date du 29 juin 2023 approuvant le Budget supplémentaire communal 2023,

Vu la délibération n° 61 du Conseil Municipal en date du 26 octobre 2023 approuvant la décision modificative n°2 du budget communal 2023,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances en date du 28 novembre 2023.

Considérant la nécessité d'effectuer les ajustements des crédits repris dans le tableau ci-dessous, dans le but d'ajuster les opérations financières et comptables de l'exercice en cours,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après :

- Productions immobilisées : réalisation d'opération d'ordre permettant la valorisation dans le patrimoine de la commune de travaux réalisés par les services techniques de la ville.

Chapitre	Article	Désignation	Budgétion modificative	Crédits communes BWP
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
023 – Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement	+ 170 000,00 €	3 113 718,01 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
042 – Opération d'ordre de transfert entre section	722	Productions immobilisées – Immobilisations corporelles	+ 170 000,00 €	170 000,00 €
<b>Dépenses d'investissement</b>				
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	21318	Travaux en régie – Autres bâtiments	+ 70 000,00 €	70 000,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	21848	Travaux en régie – Mobilier	+ 70 000,00 €	70 000,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	2151	Travaux en régie - Voirie	+ 30 000,00 €	30 000,00 €
<b>Recette d'investissement</b>				
021 – Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 170 000,00 €	3 113 718,01 €

→ Provision pour risques et charges de fonctionnement : constitution d'une provision pour des titres antérieurs à 2022 non recouverts.

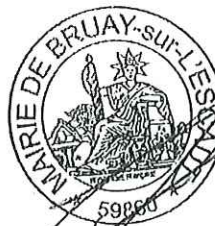
Chapitre	Article	Désignation	Décision modificative	Crédits ouverts après DMI
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
68 – Dotations aux provisions et dépréciations	6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	+ 2 148,83 €	2 148,83 €
67 – Charges exceptionnelles	673	Titres annulées (sur exercices antérieurs)	- 2 148,83 €	851,17 €

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'adopter cette décision modificative.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



S. DUHAMEL.

Pour le Maire empêché,  
L'Adjoint délégué

Signée le 13/12/2023  
Transmis en préfecture 13/12/2023  
Publié sur le site le 14/12/2023